Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215600834-20251211-D202512006-DE

Henbont
Hennebont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'HENNEBONT

Séance Publique du 11 décembre 2025

Objet de la délibération
RAPPORT ANNUEL POLITIQUE DE LA VILLE 2024

Le onze décembre deux mille vingt-cinq à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le quatre décembre deux mille vingt-cinq, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :
Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Alain LARRIVÉ , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Claudine CORPART pouvoir à Michèle DOLLÉ , Joël TRÉCANT pouvoir à Jacques KERZERHO , André HARTEREAU pouvoir à Yves DOUAY , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Pascal LE LIBOUX , Tiphaine SIRET pouvoir à Laure LE MARÉCHAL , Gwendal HENRY pouvoir à Yves GUYOT , Aline LE FUR pouvoir à Valérie MAHÉ .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Frédéric TOUSSAINT désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Service Politique de la Ville **N° 2025.12.006**

Rapporteur : Nadia SOUFFOY

Le Décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015, prévoit que chaque année un bilan des actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville soit présenté à l'Assemblée délibérante.

Ce rapport détaille les éléments d'ordre général du Contrat de Ville de Lorient Agglomération avec son cadre législatif, ses instances de pilotage et de suivi du contrat de ville.

Une description de l'année 2024 est ensuite proposée avec :
- La programmation annuelle avec les priorités de l'appel à projet, les étapes de la programmation et les crédits alloués (Droit Commun et spécifiques) ;
- La programmation à Hennebont avec les chiffres des dossiers, les acteurs ainsi que la description des actions ;
- La description des autres dispositifs réservés à la Politique de la Ville ;

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215600834-20251211-D202512006-DE

- Le service Politique de la ville avec sa composition et ses actions ;
- Les autres actions à Keriou Ker portées par les services et les associations locales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015,
Vu le contrat de ville de Lorient Agglomération 2024-2030 signé le 11 juillet 2015
Vu la présentation en Bureau Municipal du 17 novembre 2025,
Vu la présentation en Commission Vie du 25 novembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

➔ **PREND ACTE** du bilan Politique de la Ville d'Hennebont 2024

Le Conseil prend acte.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

MAIRIE HENNEBONT MORBIHAN

Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr